

Révolution américaine – Corrigé

1. Le « Stamp Act Congress »

Question d'analyse (compréhension du document) et de synthèse

Les colonies américaines représentées au « Stamp Act Congress » refusent de s'acquitter de la taxe qui leur est imposée. Résume, en un paragraphe, le raisonnement qui leur permet de s'opposer à cette décision que leur imposent la Couronne britannique et le Parlement de Londres.

Proposition de réponse

Pour les colons américains, l'imposition du « Stamp Act » est inacceptable. En effet, ces derniers rappellent qu'aucune taxe ou impôt ne peut être exigé des Anglais sans leur consentement. Or, bien que résidant en Amérique, les colons restent sujets du roi d'Angleterre – donc Anglais. En revanche, ils ne sont pas représentés au Parlement de Londres, ce qui a deux conséquences :

- ils leur revient de décider des impôts dont ils doivent s'acquitter par l'intermédiaire de leurs assemblées locales ;
- le Parlement de Londres ne peut les leur imposer car, dans le cas contraire, il contribuerait à détruire leurs droits et libertés.

Le « Stamp Act » doit donc, du point de vue juridique, être rejeté.

En outre, Londres impose aux colonies de lui acheter quantité de produits, ce qui l'enrichit. Ajouter une taxe ou un impôt à cette obligation dont sont dispensés les Anglais vivant en Angleterre serait à la fois injuste et contre-productif (comment donc les payer?). Le « Stamp Act » doit donc, du point de vue moral, être également condamné.

2. Conséquences du refus du roi d'Angleterre d'entendre les demandes des colonies

Question de comparaison

En quoi le texte de Thomas Paine traduit-il une évolution de l'attitude de la plupart des colons américains depuis 1765 à l'égard de la Grande-Bretagne ? Justifie ta réponse (un ou deux paragraphes) en te référant explicitement aux documents 1 et 2, et en prêtant à la fois attention à la forme et au fond des deux textes.

Proposition de réponse

Dans la déclaration adoptée par le « Stamp Act Congress », les colons se montrent respectueux du roi d'Angleterre (« Les membres du Congrès éprouvent sincèrement les plus vifs sentiments d'affection et de devoir envers la personne et le gouvernement de Sa Majesté... ») et soucieux de trouver une solution à leurs problèmes dans le cadre du Royaume d'Angleterre (« les colonies ont l'indispensable devoir à l'égard du meilleur des souverains, de la mère patrie et d'eux-mêmes, de s'employer, par une adresse loyale et respectueuse à Sa Majesté, par d'humbles supplications au Parlement, à obtenir l'abrogation... »), dont ils se considèrent membres à part entière (« Les sujets-liges de sa Majesté dans les colonies... »). Ils rejettent l'idée de taxes et impôts imposés sans leur consentement (« Les seuls représentant des colonies sont leurs élus. Aucun impôt n'a jamais et ne peut être constitutionnellement exigé d'elles, sinon par leurs assemblées législatives »), mais ne remettent pas pour autant en cause l'autorité du roi et du Parlement de Londres.

Dans le texte de Thomas Paine, rédigé plusieurs années plus tard, les colons témoignent de leur mépris du roi (« la Brute royale de Grande-Bretagne »). Ils ne considèrent plus que leur cas spécifique, non l'Angleterre dans son ensemble (« ... c'est la loi qui règne en Amérique »). Ils opposent d'ailleurs implicitement leur situation (« ... en Amérique ») à celle qui prévaut sur l'autre rive de l'Atlantique (« ... de Grande-Bretagne »). La question de la légitimité des taxes et impôts exigés subsiste bien entendu, mais elle s'accompagne, désormais, de la remise en cause de l'autorité du roi (« Dans les gouvernements absolus, le roi est la loi ; dans les gouvernements libres, la loi doit être le roi »).

3. Déclaration unanime des treize États-Unis d'Amérique ou Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique

Questions d'analyse (compréhension du document) et de synthèse

A. Comment les rédacteurs de la *Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique* justifient-ils leur décision de rompre les liens qui unissaient leurs colonies à la Couronne anglaise ? Résume, en un paragraphe leur raisonnement.

B. La *Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique* marque un moment fondamental dans l'histoire des droits humains. Pourquoi ? Cite le(s) passage(s) de cette déclaration qui permet(tent) de le montrer, et explique pourquoi cette déclaration change radicalement les droits et libertés des citoyens (1 page maximum).

Propositions de réponses

A. Les rédacteurs de la *Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique* ont justifié leur décision de rompre les liens qui unissaient leurs colonies la Couronne anglaise parce que, selon eux, tous les hommes sont égaux et disposent de droits inaliénables. Or, si la fin [= le but] même de tout gouvernement est d'assurer la préservation de cette égalité et de ces droits, la Couronne anglaise n'a pas agi en conséquence – au contraire, elle a tenté de traiter différemment les colons des autres Anglais, et a essayé de leur imposer des décisions contrevenant à leurs droits. Par conséquent, puisque l'Angleterre a refusé d'entendre les justes demandes répétées que lui adressaient les colons, et qu'elle a persévéré dans ses brimades, il est légitime que ceux qu'elle a maltraités se soient révoltés, aient rejeté son autorité (puisque'elle ne peut s'exercer sans leur consentement), et se soient dotés de leur propre gouvernement.

B. La *Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique* marque un moment fondamental dans l'histoire des droits humains parce que, *pour la première fois*, un texte dont les dispositions ont vocation à être traduites dans la réalité affirme simultanément que :

- les hommes sont tous égaux ;
- les hommes disposent tous de droits inaliénables ;
- ces droits, dont n'est fournie aucune liste exhaustive, comportent la vie, la liberté, la recherche du bonheur ;
- les gouvernements existent pour protéger ces droits ;
- les gouvernements tirent leur légitimité du consentement de ceux qu'ils gouvernent ;
- le peuple dont les droits sont bafoués par leur gouvernement a le droit de se révolter contre lui, de l'abolir et de le remplacer.

Le passage concerné est le suivant : « tous les hommes sont créés égaux ; ils sont doués par leur Créateur de certains droits inaliénables ; parmi ces droits se trouvent la vie, la liberté et la recherche du bonheur. Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés. Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur. »

Question de comparaison

En quoi la *Déclaration d'indépendance des États-Unis d'Amérique* traduit-elle une conception du pouvoir politique différente de celle qui domine l'Europe continentale aux XVII^e et XVIII^e siècles ? Justifie ta réponse en te référant explicitement à la *Déclaration*, mais aussi au texte ci-dessous, qui décrit l'exercice du pouvoir tel qu'il était conçu en France sous Louis XIV (1 page maximum).

« Toute puissance vient de Dieu.

Le trône royal n'est pas le trône d'un homme, mais le trône de Dieu même.

Dieu établit les rois comme ses ministres, et règne par eux sur les peuples.

Il paraît de tout cela que la personne des rois est sacrée et qu'attenter à eux, c'est un sacrilège.

Tout l'État est en la personne du prince. En lui est la puissance. En lui est la volonté de tout le peuple. À lui seul appartient de faire tout conspirer [= organiser] au bien public.

Le prince voit plus loin et de plus haut on doit croire qu'il voit mieux, et il faut obéir sans murmure.

Obéissez au roi comme à celui à qui appartient l'autorité suprême, et au gouverneur comme à celui qu'il vous envoie. »

Description du pouvoir royal selon Bossuet, évêque de Condom et proche du roi Louis XIV – cf. J. TRUCHET, *Politique de Bossuet*, Paris, 1996, p. 79-89 [passim].

Aux XVII^e et XVIII^e siècles, l'Europe continentale est, comme l'explique Bossuet, essentiellement soumise à des monarques (« Tout l'État est en la personne du prince ») dont le pouvoir est sans limite (« Obéissez au roi comme à celui à qui appartient l'autorité suprême »), conféré par Dieu (« Dieu établit les rois ») et exercé selon des critères qui ne dépendent que du roi (« À lui seul appartient de faire tout conspirer [= organiser] au bien public ») sans que le peuple n'ait à exprimer le moindre avis (« En lui est la volonté de tout le peuple... il faut obéir sans murmure »). En revanche, les États-Unis d'Amérique se proposent d'ériger le peuple en souverain ultime (« ... un peuple libre ») - autrement dit, de renverser totalement le cadre en vigueur en Europe à la même époque. Dans cette conception de la politique, si le peuple se dote d'un gouvernement, ce dernier ne peut exercer son pouvoir *que parce que le peuple souverain (et lui seul) y consent*. Par conséquent, Dieu ne joue plus aucun rôle dans ce cadre.

Les critères d'exercice du pouvoir sont, dès lors, définis par le peuple, et comprennent - au minimum - la protection des droits qui sont les siens (« Les gouvernements sont établis parmi les hommes pour garantir ces droits, et leur juste pouvoir émane du consentement des gouvernés »). Bien évidemment, si un gouvernement faillit à sa mission, le peuple a le droit de se révolter contre lui, de l'abolir et de le remplacer comme bon lui semble (« Toutes les fois qu'une forme de gouvernement devient destructive de ce but, le peuple a le droit de la changer ou de l'abolir et d'établir un nouveau gouvernement, en le fondant sur les principes et en l'organisant en la forme qui lui paraîtront les plus propres à lui donner la sûreté et le bonheur »).